Image not found or type unknown

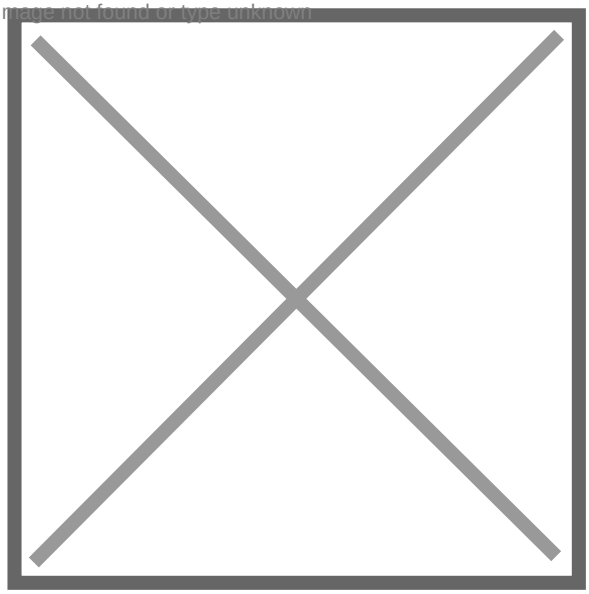

Resiliation de mutuel assiociatif

Par **marc75ben**, le **24/02/2011** à **21:06**

Bonjour,
j ai souscris une mutuel il y a plusieurs années chez ASSU2000 mon échéance est au 1er mars 2011
j ai envoyer un courrier recommandé le 15 février car je me suis rendu compte que la date d anniversaire était proche en leur invoquant la loi châtel et précisant qu' il aurai du m envoyer un avis d échéance 3 mois avant la date anniversaire ce qu' ils n ont pas fait bien sur !!
je reçois ce jour un courrier simple et voila leur réponse:
"je ne peu toute fois y répondre favorablement car votre contrat est un contrat du group a adhésion facultative souscrit par le biais de l association ACADIA et qu' il se trouve donc exclu du champ d application de la loi châtel"
vous devinez ma question comment arrêter ce contrat qui augmente tout les ans avec des remboursements ridicule !!
que risque t on si je fait opposition au prélèvement ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés